



---

# FIDUCIAIRE TECAFIN SA

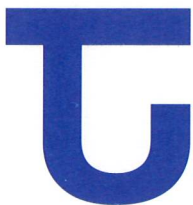
Avenue Krieg 7 Case postale 6387 1211 Genève 6 Tél. 022 347 78 78 Fax 022 347 47 69  
sjacques@tecafin.ch www.tecafin.ch

---

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres sur les comptes annuels de l'exercice 2025 de l'association

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**

**Genève**



# FIDUCIAIRE TECAFIN SA

Avenue Krieg 7 Case postale 6387 1211 Genève 6 Tél. 022 347 78 78 Fax 022 347 47 69  
sjacques@tecafin.ch www.tecafin.ch

## **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint**

### **à l'assemblée générale des membres de**

### **AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION - Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation des fonds affectés, tableau de variation du capital de l'organisation, tableau de financement et annexe) d'AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION - Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Selon la Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance, y compris le tableau de bord des objectifs et indicateurs, n'est soumis à aucun contrôle de l'organe de révision. Ce dernier document n'est pas joint au présent fascicule. En outre, nous n'avons pas effectué de contrôles sur la répartition des activités par secteurs et par région sous ch. 2.11.2 de l'annexe aux comptes.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 :

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, en particulier la norme 21
- ne sont pas conformes à la loi suisse (CC, CO, LGAF et LIAF), aux directives étatiques genevoises (directives transversales EGE-02-04 et EGE-02-07, procédure de bouclage annuelle du DCS) et aux statuts.

Genève, le 13 avril 2026

FIDUCIAIRE TECAFIN SA

Stéphane JACQUES  
Réviseur responsable  
Réviseur agréé

#### Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)  
SJ/ROR2025/1.1

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

**Bilan au 31 décembre**

**2025**

**2024**

	Annexe	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités	2.1	257 125	315 100
Créances résultant de prestations de services		26 623	12 281
Comptes de régularisation actif	2.2	32 725	45 752
		<b>316 473</b>	<b>373 133</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
<b>Dons privés</b>			
Immobilisations corporelles	2.3	32 363	-
		<b>32 363</b>	<b>46 180</b>
<b>Trésorerie affectée</b>			
Trésorerie affectée (aux fonds affectés d'activités)	2.1	62 930	362 092
		<b>62 930</b>	<b>362 092</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>411 766</b>	<b>781 405</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Engagements à court terme</b>			
Autres dettes à court terme		53 183	105 868
Comptes de régularisation passif	2.4	149 480	115 253
Provision risques (OFAS-RRA) 2020-2023	2.7	-	79 963
Provision art 74 LAI sur subvention fédérale (OFAS/RRA)	2.5	-	8 265
		<b>202 664</b>	<b>309 350</b>
<b>Fonds de fluctuation (CC4)</b>			
Fonds dédié art. 74 LAI 2015-2019	2.6	-	-
Fonds dédié art. 74 LAI 2020-2023	2.7	-	-
Fonds dédié art. 74 LAI 2024-2027	2.7	20 021	-
		<b>20 021</b>	<b>-</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Fonds affectés d'investissement		27 300	38 850
Fonds de fluctuation (CC4) OFAS art. 74 LAI 2020-2023	2.7	42 909	306 292
Fonds affectés d'activités		-	55 800
		<b>70 209</b>	<b>400 942</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capitaux liés générés	2.8	158 931	158 931
Réserves libres		-	6 057
<b>Résultat période 2021-2024 :</b>			
Résultat Cumulé 2021-2024		(87 817)	(27 836)
Résultat exercice		47 758	(66 038)
		<b>118 872</b>	<b>71 114</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>411 766</b>	<b>781 405</b>

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

Compte d'exploitation de l'exercice	Budget actualisé		2025	2024
	2025			
	CHF	Annexe	CHF	CHF
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Produits des dons et aides financières</b>				
Aide financière cantonale (DCS)	189 710	2.9	189 710	189 710
Subvention OFAS/RRA	555 000	2.9	563 185	557 058
Constitution provision art. 74 LAI	-	2.9	8 265	(8 265)
Aides financières des autres collectivités publiques	40 000	2.9	37 200	47 100
Dons affectés par les donateurs	250 000	2.10.1	267 000	344 100
Dons privés			6 004	
Dons sans affectation			-	41 500
Produits différés sur fonds affectés d'investissement			11 550	7 650
	<b>1 034 710</b>		<b>1 082 915</b>	<b>1 178 852</b>
<b>Produits des prestations et divers</b>				
Produits des activités	130 000		133 830	159 303
Cotisations et autres produits	10 000		12 109	6 089
	<b>140 000</b>		<b>145 939</b>	<b>165 392</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 174 710</b>		<b>1 228 853</b>	<b>1 344 244</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Dépenses liées aux activités	202 000		(202 067)	(192 757)
Frais de personnel	930 410	2.11	(874 311)	(983 307)
Autres charges d'exploitation	118 500	2.12	(164 644)	(109 636)
Matériel et équipements	2 000		1 458	(4 518)
Amortissements	-	2.3	(13 817)	(9 192)
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 252 910</b>		<b>(1253 382)</b>	<b>(1299 410)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(78 200)</b>		<b>(24 528)</b>	<b>44 834</b>
<b>Résultat financier</b>	-		<b>(546)</b>	<b>(595)</b>
<b>Variation des provisions</b>	42 909.00			
Constitution provision risques (OFAS-RRA) 2020-2023	-	2.7	79 963	(79 963)
Dissolution provision art. 74 LAI (OFAS/RRA)	-		-	-
	-		<b>79 963</b>	<b>(79 963)</b>
<b>Résultat du fonds de fluctuation (CC4)</b>				
Ajustement fonds de fluctuation (CC4) année 2021	-		-	-
Ajustement fonds de fluctuation (CC4) année N-1	-		-	-
Attribution fonds de fluctuation (CC4)	-		(20 021)	-
	-		<b>(20 021)</b>	-
<b>Total des fonds affectés 2024</b>				
Attribution aux fonds affectés	-		(267 000)	(344 100)
Utilisation des fonds affectés	-		322 800	316 840
	-		<b>55 800</b>	<b>(27 260)</b>
<b>Résultat exceptionnel et sur exercices antérieurs</b>				
Produits de ventes d'immobilisations	-		-	3 000
Produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	-	2.13	-	-
Charges exceptionnels et sur exercices antérieurs	-	2.13	(42 909)	(6 054)
	-		<b>(42 909)</b>	<b>(3 054)</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION</b>			<b>47 758</b>	<b>(66 038)</b>
Répartition de la part revenant à l'Etat de Genève	-		-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES REPARTITION</b>			<b>47 758</b>	<b>(66 038)</b>

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

**Tableau de variation des fonds affectés 2025 et 2024**

FONDS AFFECTES 2025	Existant initial	Attribution des fonds	Transferts	Produits différés sur fonds	Utilisation des fonds	Existant final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Fonds affectés d'investissement</b>						
Fonds affectés véhicules	35 100	-	-	( 7 800 )	-	27 300
Fonds affectés parc informatique	3 750	-	-	( 3 750 )	-	-
	<b>38 850</b>	-	-	<b>( 11 550 )</b>	-	<b>27 300</b>
<b>Fonds de fluctuation (CC4) OFAS art. 74 LAI 2024-2027</b>						
<b>Dons privés</b>						
Initial 2020 à 2023	306 292		( 243 362 )			62 930
Année 2024	-	-	(42 909)			(42 909)
Année 2025	-	-	-	-	-	-
Année 2026	-	-	-	-	-	-
Année 2027	-	-	-	-	-	-
	<b>306 292</b>	-	<b>-286 271</b>	-	-	<b>20 021</b>
<b>Autres fonds affectés projets et activités</b>						
Fonds pour activités	55 800	267 000			( 322 800 )	-
	<b>55 800</b>	<b>267 000</b>	-	-	<b>( 322 800 )</b>	-
<b>Total des fonds affectés 2025</b>	<b>400 942</b>	<b>267 000</b>	<b>(286 271)</b>	<b>( 11 550 )</b>	<b>( 322 800 )</b>	<b>47 321</b>

FONDS DE FLUCTUATION ET AUTRES FONDS AFFECTES 2024	Existant initial	Attribution des fonds	Transferts	Produits différés sur fonds	Utilisation des fonds	Existant final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Fonds affectés d'investissement</b>						
Fonds affectés véhicules	#	39 000	-	( 3 900 )	-	35 100
Fonds affectés parc informatique	7 500	-	-	( 3 750 )	-	3 750
	<b>7 500</b>	<b>39 000</b>	-	<b>( 7 650 )</b>	-	<b>38 850</b>
<b>Fonds de fluctuation (CC4) OFAS art. 74 LAI 2020-2023</b>						
Année 2020	105 488	-	-	-	-	105 488
Année 2021	207 157	-	-	-	-	207 157
Année 2022	-	-	-	-	-	-
Année 2023	-6 353	-	-	-	-	( 6 353 )
	<b>306 292</b>	-	<b>0</b>	-	-	<b>306 292</b>
<b>Autres fonds affectés projets et activités</b>						
Fonds pour activités	28 540	344 100	-	-	( 316 840 )	55 800
	<b>28 540</b>	<b>344 100</b>	-	-	<b>( 316 840 )</b>	<b>55 800</b>
<b>Total des fonds affectés 2024</b>	<b>342 332</b>	<b>383 100</b>	<b>0</b>	<b>( 7 650 )</b>	<b>( 316 840 )</b>	<b>400 942</b>

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

**Tableau de variation du capital de l'organisation 2025 et 2024  
et tableau de répartition du résultat 2021- 2024**

<b>Capital de l'organisation 2025 ET 2024</b>	<b>Existant initial</b>	<b>Dotation (externe)</b>	<b>Transfert de fonds internes</b>	<b>Part des subventions à restituer</b>	<b>Existant final</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Capital de l'organisation 2025</b>					
<b>Capitaux liés générés</b>					
Création/production Théâtre de l'Esquisse	14 201	-	-	-	14 201
Projets ou réalisations exceptionnels	10 468	-	-	-	10 468
Fonds d'entraide pour les usagers	3 000	-	-	-	3 000
Fonds réparation véhicule	6 000	-	-	-	6 000
Dons privés	-	-	-	-	-
Fonds pour travaux Usine	7 000	-	-	-	7 000
Fonds pour renouvellement syst. inform.	10 000	-	-	-	10 000
Formation/perte de gain maladie	13 446	-	-	-	13 446
Fonds couverture de déficits et engag. contr.	94 816	-	-	-	94 816
<b>Réserves libres</b>	<b>158 931</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>158 931</b>
Réserves libres	-	-	-	-	-
Résultat période 2021-2024 :					
Résultat Cumulé 2021-2024	(21 779)	-	(66 038)	-	(87 817)
Résultat exercice	(66 038)	47 758	66 038	-	47 758
	<b>(87 817)</b>	<b>47 758</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(40 059)</b>
<b>Total du capital de l'organisation 2025</b>	<b>71 114</b>	<b>47 758</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>118 872</b>
<b>Capital de l'organisation 2024</b>					
<b>Capitaux liés générés</b>					
Création/production Théâtre de l'Esquisse	14 201	-	-	-	14 201
Projets ou réalisations exceptionnels	10 468	-	-	-	10 468
Fonds d'entraide pour les usagers	3 000	-	-	-	3 000
Fonds réparation véhicule	6 000	-	-	-	6 000
Fonds pour travaux Usine	7 000	-	-	-	7 000
Fonds pour renouvellement syst. inform.	10 000	-	-	-	10 000
Formation/perte de gain maladie	13 446	-	-	-	13 446
Fonds couverture de déficits et engag. contr.	94 816	-	-	-	94 816
<b>Réserves libres</b>	<b>158 931</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>158 931</b>
Réserves libres	6 057	-	-	-	6 057
Résultat période 2021-2024 :					
Résultat Cumulé 2021-2024	(40 119)	-	12 283	-	(27 836)
Résultat exercice	12 283	(66 038)	(12 283)	-	(66 038)
	<b>(21 779)</b>	<b>(66 038)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(87 817)</b>
<b>Total du capital de l'organisation 2024</b>	<b>137 152</b>	<b>(66 038)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>71 114</b>
<b>REPARTITION DU RESULTAT 2025-2029</b>					
<b>(DANS CADRE OCTROI AIDE FINANCIERE DU CANTON DE GENEVE)</b>					
			<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Total</b>
			CHF	CHF	CHF
Bénéfice / (perte) de l'exercice			(66 038)	47 758	(18 280)
./. Subvention non dépensée à restituer à l'Etat à l'échéance de la convention 2025-2029	-	-	-	-	-
./. Prélèvement pour attributions aux fonds liés générés	-	-	-	-	-
./. Prélèvement pour attributions aux fonds liés générés	-	-	-	-	-
<b>Part du résultat de l'exercice à conserver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(66 038)</b>	<b>47 758</b>	<b>(18 280)</b>

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

**Tableau de financement 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>47 758</b>	<b>(66 038)</b>
Amortissement d'immobilisations corporelles	13 817	9 192
(Dissolution)/Constitution provision	(88 228)	88 228
Part du résultat à restituer à l'Etat de Genève	-	-
Dons privés		
Diminution/(Augmentation) créances et comptes de régularisation actif	(1 315)	14 434
Augmentation/(Diminution) dettes et comptes de régularisation passif	(18 458)	102 949
Attribution fonds de fluctuation CC4	62 930	-
Augmentation/(Diminution) des fonds affectés	(341 480)	(324 490)
Autres mouvements des fonds affectés	-	
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>(324 975)</b>	<b>(175 725)</b>
Investissements immobilisations corporelles	-	(46 235)
Diminution/(Augmentation) de la trésorerie affectée		(333 552)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>(379 787)</b>
Financement provenant des fonds affectés	267 000	383 100
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>267 000</b>	<b>383 100</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>(57 975)</b>	<b>(172 412)</b>
<b>Etat des liquidités</b>		
Existant initial des liquidités	315 100	487 512
Existant final des liquidités	257 125	315 100
<b>Variation des liquidités</b>	<b>(57 975)</b>	<b>(172 412)</b>

**Annexe aux comptes annuels 2025**

---

**1 Principes comptables appliqués et informations et commentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat**

**1.1 Principes pour la comptabilisation, la présentation et l'évaluation des comptes**

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC (en particulier la RPC 21), à l'exception des dérogations énoncées au point 1.2 ci-dessous.

Les comptes annuels sont également conformes :

- Aux statuts, aux lois (CC, CO, LGAF, LIAF, RIAF), aux directives transversales de l'Etat de Genève EGE-02-04 "Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées" et EGE-02-07 "Traitement des bénéficiaires et des pertes des entités subventionnées" et à la directive de bouclage 2024 du Département de la cohésion sociale (DCS).
- Aux commentaires de la Fiduciaire FIDAG SA, mandatée par le Réseau Romand-ASA (ci-après RRA), organisation faitière, à laquelle Autrement-Aujourd'hui, Association est affiliée, pour analyser la problématique relative à la comptabilisation des aides financières de l'OFAS affectées aux activités réalisées dans le cadre de l'art. 74 LAI.

**1.2 Procédure de bouclage 2025 du DCS - dérogation aux normes Swiss GAAP RPC**

En application de la directive de bouclage 2025 émise par le DCS, les fonds affectés d'investissement sont comptabilisés selon la méthode des produits différés (voir principe d'évaluation sous point 1.3). Cette méthode constitue une dérogation aux normes Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21.

**1.3 Principes d'évaluation**

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les comptes courants bancaires et le dépôt PostFinance, évalués à la valeur nominale.

Créances résultant de prestations

Les créances résultant de prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale. Sur la base d'une analyse individuelle, l'Association provisionne, cas échéant, les créances douteuses avérées.

Comptes de régularisation actif et passif

Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir (régularisation actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance (régularisation passif).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées au bilan à leur valeur nette d'amortissement. Le seuil d'activation est de CHF 5'000. Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants :

Bus	20%
Informatique	25%

Provision art. 74 LAI et Fonds de fluctuation (CC4)

La subvention de l'OFAS, allouée par l'intermédiaire du Réseau Romand-Asa (RRA) pour des prestations qui entrent dans le champ de l'art. 74 LAI font l'objet d'un décompte de subventionnement annuel, duquel résulte, cas échéant :

- L'année N, la comptabilisation d'une provision pour le manco de prestations en cas de non-atteinte des cibles sous-contractuelles, sur la base d'une estimation ressortant du fichier provisoire "Rapport OFAS", onglet CF-CA.
- L'année N+1, la dissolution de la provision art. 74 LAI constituée l'année précédente et l'attribution du manco de l'année précédente au fonds de fluctuation CC4, fonds de couverture, sur la base du montant calculé dans le fichier "Rapport OFAS", onglet CF-CA.

Ce fonds, provenant d'aides financières, est affecté à l'exploitation art. 74 LAI. Il ne doit être ni distribué, ni affecté à d'autres fins. Il doit, en outre, être exclusivement réservé à la réalisation des buts des exercices suivants.

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

**Annexe aux comptes annuels 2025**

Fonds affectés

Les dons affectés sont comptabilisés comme suit :

- Les dons et subventions d'investissement sont comptabilisés selon la méthode des produits différés. Ils sont enregistrés directement au passif du bilan sans transiter par le compte d'exploitation lorsqu'ils sont reçus. Lors de son utilisation ultérieure, le produit constaté est présenté dans les produits d'exploitation sous la rubrique "Produits différés sur fonds affectés".
- S'agissant des autres dons et subventions affectés, ils sont comptabilisés selon le modèle RPC 21. Ils sont enregistrés à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation/utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds affectés.

Les attributions et utilisations des dons et subventions affectés sont présentées dans le tableau de variation des fonds affectés.

Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

**2 Indications et explications pour les postes du bilan et du compte de résultat**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Caisses	3 277	2 542
PostFinance	236 819	422 433
BCGE	79 959	252 217
	320 055	677 192
./. Moins trésorerie affectée	(62 930)	(362 092)
	<b>257 125</b>	<b>315 100</b>

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Produits à recevoir	31 517	40 000
Charges payées d'avance	1 208	5 752
	<b>32 725</b>	<b>45 752</b>

**2.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations se décomposent comme suit au 31 décembre 2025 :

	Val. Acquisition		Amort. Cumulés		Amort. Cumulés		Immo Nettes
	01.01.25	Achats 2025	31.12.25	01.01.25	Amort. 2025	31.12.25	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Bus	73 200	-	73 200	(73 199)	-	(73 199)	-
Bus - VW T6 GE553914	-	46 235	46 235	(4 624)	(9 248)	(13 872)	32 363
Informatique	18 273	-	18 273	(13 704)	(4 569)	(18 273)	-
<b>TOTAL</b>	<b>91 473</b>	<b>46 235</b>	<b>137 708</b>	<b>(91 527)</b>	<b>(13 817)</b>	<b>(105 344)</b>	<b>32 363</b>

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Produits reçus d'avance	(50 000)	40 000
Charges à payer	(99 480)	75 253
	<b>(149 480)</b>	<b>115 253</b>

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

**Annexe aux comptes annuels 2025**

2.5 Provison art. 74 LAI sur subvention fédérale	2025	2024
	CHF	CHF
Provison pour manco prestations et prospreh année en cours	(8 265)	8 265
Dissolution pour attribution fonds de fluctuation CC4	-	-
	<b>(8 265)</b>	<b>8 265</b>

Cette provision résulte du décompte annuel de subventionnement annuel OFAS/RRASA, soit l'estimation du manco de prestations (pour non-atteinte des cibles en 2024) et de prospreh (pour des heures non reconnues par le sous-contrat). La provision est dissoute en intégralité l'année suivante pour attribution au fonds de fluctuation CC4. Sauf la dernière année du sous-contrat où elle est dissoute la même année pour attribution au fonds CC4. Pour 2025 toutes les prestations ont été réalisées.

**2.6 Fonds de fluctuation (CC4) OFAS art. 74 LAI 2015-2019**

Pour le bouclage du contrat 2015-2019, aucun impact financier n'est attendu pour l'association, selon décision validée par le Comité du Réseau Romand formalisée dans le PV de séance d'information du 22 novembre 2021.

2.7 2024-2027	2025	2024
	CHF	CHF
Années 2020-2023 :	42 909	306 292
Années 2024-2027 :	20 021	
Années 2024	-	-
	<b>62 930</b>	<b>306 292</b>

Il s'agit d'un fonds de couverture mis en place par l'OFAS, résultant du décompte de subventionnement OFAS/RRASA, qui implique d'identifier les prestations non réalisées (soit en 2020 et 2021, principalement en raison de la pandémie de COVID-19). Les montants y figurant restent à confirmer par le RRASA dans le cadre de ses contrôles ponctuels et par l'OFAS dans l'attente de son positionnement définitif. Un contrat (2024-2027) est en cours.

Concernant le contrat de prestations 2020-2023, un décompte des prestations non-réalisées a été remis par le RRASA en date du 11 octobre 2024 à l'ensemble de ses sous-contractants. Le positionnement de l'OFAS y est de demander le remboursement de toutes les prestations non-réalisées sans tenir compte de la crise sanitaire de 2020 et 2021. Pour l'association autrement-aujourd'hui, le RRASA a calculé un montant de CHF 386'255 de CC4 consolidé pour la période 2020-2023. Dans sa communication du 19 décembre 2024, le RRASA a informé ses membres que ce montant est susceptible de diminuer en fonction de l'avancement des négociations en cours avec l'OFAS.

Le fonds de fluctuation OFAS de l'association présente un différentiel négatif de CHF 79'963 en comparaison des calculs réalisés par le RRA. Des clarifications relatives aux différences des chiffres communiqués par le RRASA ont été demandées à plusieurs reprises entre 2021 et fin 2024. Afin d'anticiper une perte potentielle pour l'association autrement-aujourd'hui, une provision pour risque de CHF 79'963 a été constituée en 2024. En 2025 l'OFAS a consenti une baisse de la dette du RRA ce qui a mené le montant du remboursement dû par Autrement-Aujourd'hui, Association à CHF 349'201.

Pour l'exercice 2024, autrement-aujourd'hui a présenté un déficit d'atteinte des objectifs (prestations et prospreh) de CHF 8'265. Pour l'exercice 2025 toutes les prestations ont été réalisées.

**2.8 Capitaux liés générés**

Les capitaux liés générés ont été constitués progressivement par l'apport de dons privés destinés à des affectations particulières (utilisables pour des besoins correspondants à leur destination) et, par la modification du système de subventionnement de l'OFAS en 2001 qui a permis la constitution d'un fonds de couverture de déficit et engagements contractuels.

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

**Annexe aux comptes annuels 2025**

**2.9 Aides financières des collectivités publiques**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Département de la cohésion sociale (DCS)	<b>189 710</b>	<b>189 710</b>

Une aide financière annuelle a été accordée par l'Etat de Genève pour la période 2025-2029 pour CHF 149'710. En cas de résultat positif, l'Association restitue une part de résultat proportionnelle au taux de subventionnement.

Une aide de 40'000.- CHF supplémentaire a été accordée en 2024.

En 2025 une subvention complémentaire de 40'000.- CHF, convenue avec l'OAIS, a également été accordée

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Subvention Confédération OFAS/RRA	563 185	557 058
Constitution provision art. 74 LAI, selon point 2.5 ci-dessus		(8 265)
	<b>563 185</b>	<b>548 792</b>

La subvention de la Confédération (OFAS) est fixée sur la base d'un sous-contrat de prestations pour la période 2024-2027. Le 27 septembre 2024, le RRA nous informe que l'OFAS a octroyé un renchérissement de 2,1% correspondant à un montant de CHF 5'728,80 pour autrement-aujourd'hui.

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Etat de Vaud (DGCS)	25 000	25 000
Ville de Genève	6 900	14 000
Communes	5 300	8 100
	<b>37 200</b>	<b>47 100</b>

**2.10.1 Dons affectés par les donateurs (activités)**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Loterie Romande, Genève	125 000	120 000
Loterie Romande, Canton de Vaud	40 000	35 000
Le Grütli Centre de production et de diffusion des Arts Vivants	-	29 300
Fondation privée genevoise	30 000	30 000
Fondation Baur	30 000	26 000
Fondation Francis Guyot	5 000	-
Denk an Mich	15 000	15 000
Fondation Jucker	9 000	7 000
Fondation Guignard	-	6 000
Fondation Anita Chevalley	3 000	-
BCGE	-	-
Fonds Helios	-	75 800
Fondation André & Cyprien	10 000	-
	<b>267 000</b>	<b>344 100</b>

**2.10.2 Dons affectés par les donateurs (investissement)**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Fondation Alfred Eugénie Baur	-	4 000
Fondation Lord Michelham	-	5 000
Fondation privée genevoise	-	30 000
	<b>-</b>	<b>39 000</b>

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
Genève

**Annexe aux comptes annuels 2025**

<b>2.11 Frais du personnel</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>2.11.1 Détail des frais de personnel et charges sociales</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Salaires</b>		
Salaires bruts	770 726	870 294
Indemnités AIT	-	(1 383)
Indemnités perte de gain maladie/accident-allocations maternité	-	(4 460)
	<b>770 726</b>	<b>864 451</b>
<b>Charges sociales</b>		
AVS - AC - AMAT- AF	68 600	71 316
Assurances maladie et accidents	22 236	14 184
Prévoyance professionnelle	5 973	33 355
	<b>96 808</b>	<b>118 855</b>
	<b>867 535</b>	<b>983 307</b>
<b>2.11.2 Répartition par secteur et région (en fonction du nombre d'heures effectuées)</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Personnel activités et réalisations Genève	466 464	576 259
Personnel activités et réalisations Vaud	116 615	101 693
Personnel administratif et technique GE+VD	284 456	305 355
	<b>867 535</b>	<b>983 307</b>
<u>Personnel activités et réalisations Genève</u>		
Personnel secteur 1	279 878	345 755
Personnel secteur 2	186 585	230 504
	<b>466 464</b>	<b>576 259</b>
Personnel administratif et technique	241 788	259 552
	<b>708 251</b>	<b>835 811</b>
<u>Personnel activités et réalisations Vaud</u>		
Personnel secteur 1	99 123	86 439
Personnel administratif et technique	42 668	45 803
	<b>141 791</b>	<b>132 242</b>
<b>2.12 Autres charges d'exploitation</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Loyers et chauffage	17 949	25 450
Fournitures et matériel de bureau	4 810	3 483
Publication et communication	27 007	17 407
Téléphone, internet et ports	12 854	10 808
Assurances	2 679	2 347
Honoraires révision	12 486	15 732
Maintenance outil gestion Réseau Romand-ASA	15 793	15 793
Frais informatique et bureautique	17 954	8 254
Frais divers	8 500	10 362
Solde de remboursement CC4 2020-2023	42 909	
	<b>162 939</b>	<b>109 636</b>
<b>2.13 Résultat exceptionnel/exercices antérieurs</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
• <b>Produits sur exercices antérieurs</b>		
Divers	-	-
	<b>-</b>	<b>-</b>
• <b>Charges sur exercices antérieurs</b>		
Divers	42 909	6 054
	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>42 909</b>	<b>6 054</b>

**AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION**  
**Genève**

**Annexe aux comptes annuels 2025**

<b>3</b>	<b><u>Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage</u></b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
	• Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	Néant	Néant
	• Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	Néant	Néant
	• Dettes envers les institutions de prévoyance	5 973	30 810
	• Actifs mis en gage	Néant	Néant
<b>4</b>	<b><u>Subventions non monétaires de la Ville de Genève</u></b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
	Loyer salle d'activité de l'Usine - Ville de Genève (DCTN)	67 580	67 580
	Loyer dépôt Ecole Cayla - Ville de Genève (DCS)	11 741	-42 909
		<b>79 321</b>	<b>24 671</b>

**5** **Indemnités versées aux membres du Comité**

Les membres de la direction participent aux séances du Comité à titre consultatif. Les membres du Comité ne sont pas rémunérés pour leur participation aux groupes de travail.

**6** **Rémunération de la direction**

	Nb de personnes	Taux	Montant CHF	EPT	Salaires / EPT CHF
2025	4	25%	115 262	99%	116 213
2024	4	25%	118 155	99%	119 362

**7** **Entités et transactions entre parties liées**

Les parties liées se limitent aux principaux subventionneurs :

- La subvention de l'OFAS est allouée par l'intermédiaire du Réseau Romand-ASA, Association faitière à laquelle l'Association Autrement-Aujourd'hui est affiliée (voir point 2.9 ci-dessus).
- La subvention du Canton de Genève (DCS) (selon point 2.9 ci-dessus).

**8** **Bail à Loyer : bureaux de l'administration**

Le siège social de l'Association, sis Boulevard Carl-Vogt 7, fait l'objet d'un bail à loyer historique entre la Coopérative CRAC et Autrement-Aujourd'hui, Association elle-même membre de cette Coopérative.

L'Association détient un montant CHF 48'600 de parts sociales dans la Coopérative (486 parts).

En l'absence de certitude sur le remboursement des parts sociales des membres sortants, l'Association n'a pas jugé nécessaire d'activer ses parts sociales à l'actif du bilan.

**9 Correspondances du DCS/OAIS**

La dernière analyse du DCS effectuée sur les états financiers porte sur l'année 2024. Il ressort des observations du Département que les états financiers remplissent globalement les exigences fixées.

**10 Rapport du Service d'audit interne (SAI) ou de la Cour des comptes (CdC)**

Néant

**11 Indication sur l'évaluation des risques**

L'analyse des risques est établie par la direction sur une base annuelle. La dernière évaluation a été approuvée par le Comité en date du 29 mars 2023.

**12 Démarche label de qualité Zewo**

A la demande de la faïtière RRASA, une démarche de labellisation auprès de Zewo a été entreprise fin 2023. Selon la première estimation, l'auditrice Zewo a identifié quelques adaptations nécessaires pour l'obtention de la certification, dont la plupart nécessiteront peu d'effort à mettre en oeuvre.

Selon la méthode Zewo, les charges sont réparties de la manière suivante :

% charges de projets

% charges de fundraising et de communication

% charges d'administration

**13 Impact Covid-19 sur les états financiers**

L'impact définitif de la période Covid a été évalué par l'OFAS et la faïtière RRASA. Celui-ci engendre pour Autrement-Aujourd'hui, Association un montant de remboursement des prestations non réalisées de CHF 349'201.

**14 Continuité de l'exploitation**

L'aide financière quinquennale du Canton de Genève est renouvelé pour les années 2025 à 2029. Pour l'année 2025, un montant annuel de CHF 149'710 a été attribué, une augmentation de CHF 40'000 a été accordée en plus pour 2025 en principe reconductible d'année en année. La signature du nouveau contrat a été effectuée en 2025.

L'aide financière du Canton de Vaud est renouvelée selon des conventions de subventionnements de trois ans, pour un montant annuel de CHF 25'000.

S'agissant des subventions fédérales, le contrat de prestation 2024-2027 en vigueur via la faïtière, prévoit un maintien des subventions à hauteur de CHF 545'600 par an. A ce stade, les sous-contrats annuels 2025 et 2026 entre l'association et la faïtière RRASA sont d'ores et déjà signés.

Les réserves de l'association ont pu être augmentées grâce à une gestion rigoureuse qui vont renforcer la continuité d'exploitation et mieux répondre aux normes en vigueur.

\*\*\*\*\*

# AUTREMENT-AUJOURD'HUI, ASSOCIATION

## Genève

### Rapport de performance 2025

---

#### 1 **Forme juridique, mission et prestations**

Autrement-Aujourd'hui, Association, est une Association à but non lucratif constituée au sens des articles 60 et suivants du Code Civil. Son siège est domicilié à Genève. Elle est inscrite au Registre du Commerce de Genève depuis le 24 mars 2021.

L'Association est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'une exonération pour l'impôt fédéral direct et pour les impôts cantonaux et communaux pour une durée illimitée.

L'Association poursuit les buts suivants :

- Ouvrir aux personnes en situation de handicap mental un accès concret aux pratiques artistiques.
- Proposer initiation, formation et création dans les domaines du théâtre, de la danse et de la musique, principalement par le biais d'ateliers réguliers, de week-ends et de séjours.
- Développer un projet global : la démarche artistique et l'espace d'accompagnement forment un tout avec également différentes activités complémentaires (arts plastiques, audiovisuel, journal...)
- Réaliser périodiquement des productions ouvertes au public permettant de favoriser un regard nouveau, une rencontre entre des univers différents, en même temps que marquer des étapes dans une recherche de formes artistiques contemporaines.

#### 2 **Organisation de l'Association**

L'Association se compose des organes suivants :

- l'Assemblée générale
- le Comité
- l'Organe de révision

##### **Le Comité**

Le Comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. En 2025, il se composait des personnes suivantes :

<b>Prénom et Nom</b>	<b>Fonction</b>
Laurent DE PURY	Président
Jean-Bernard MENOUD	Vice-président
Rossana DE SANCTIS	Membre
Marie Christine SAXER-STUDER	Membre
Gilles ANEX	Membre consultatif
Marie-Dominique MASCRET	Membre consultatif

##### **Personnes habilitées à signer**

- Les membres du Comité :

En règle générale, l'Association est valablement représentée par la signature de deux membres du Comité (cf. liste ci-dessus) dont le président ou le vice-président (cf. art. 16 - statuts).

##### **L'organe de révision**

Le mandat d'organe de révision de l'association a été confié à la Société Fiduciaire et de Conseils TECAFIN S.A., expert-réviseur agréé auprès de l'ASR à partir du bouclage des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.